
GOUVERNEMENT

DECRET N° 2003-164

Portant adoption du Plan Directeur National de Lutte contre la Drogue à Madagascar.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 97-039 du 04 novembre 1997 sur le Contrôle des Stupéfiants, des Substances Psychotropes et des Précurseurs à Madagascar ;
- Vu le Décret N° 98-722 du 09 septembre 1998 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interministérielle de Coordination de la Lutte contre la Drogue ;
- Vu l'Accord AD/ MAG/ 99/ D84 "Renforcement de la capacité et mobilisation de la jeunesse contre les drogues à Madagascar intervenu le 22 Janvier 1999 à Antananarivo entre le Programme des Nations Unies pour le Contrôle International des Drogues et la Prévention du Crime, le Programme des Nations Unies pour le Développement d'une part, et le Gouvernement malgache d'autre part;
- Vu le Décret N° 2003-007 du 12 janvier 2003 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2003- 008 du 16 janvier 2003 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret N° 2002-444 du 12 juin 2002 fixant les attributions et l'organisation des organes et des services auprès du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- En Conseil de Gouvernement,

D E C R E T E :

Article premier. Le Plan Directeur National de Lutte contre la Drogue validé par l'Atelier de Formulation tenu le 21 et le 22 novembre 2002 à Antananarivo est adopté comme plan cadre du Gouvernement dans le domaine de la lutte contre ce phénomène et les activités criminelles connexes

Article 2. Le Vice-Premier Ministre chargé des Programmes Economiques, Ministre des

Transports, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre de l'Intérieur et de la Réforme Administrative, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministre de la Sécurité Publique, le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre de l'Environnement et des Eaux et Forêts, le Ministre de la Défense Nationale, le Ministre de la Fonction Publique, le Ministre de la Santé, le Ministre de la Population, le Ministre la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, le Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, le Ministre des Télécommunications, des Postes et de la Communication, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, le Ministre de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche, le Ministre du Tourisme, le Ministre du Travail et des Lois Sociales, sont chargés en ce qui les concerne de l'exécution du présent décret.

Article 3. Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Madagascar.

Antananarivo, le 25 février 2003

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Jacques SYLLA

Le Vice-Premier Ministre chargé des Programmes Economiques, Ministre des Transports, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire,

RAMANDIMBIARISON Zaza Manitranja

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,

RAJAONAH Alice

Le Ministre de l'Intérieur et de la Réforme Administrative,

RAMBELOALIJAONA Jean Seth

Le Ministre de l'enseignement Supérieur

et de la Recherche Scientifique,

RANJIVASON Jean Théodore

Le Ministre des Affaires Etrangères,

Général de Corps d'Armée RANJEVA Marcel

Le Ministre de la Sécurité Publique,

Contrôleur Général AMADY Augustin

Le Ministre de la Fonction Publique,

Vola Dieudonné RAZAFINDRALAMBO

Le Ministre de l'Environnement,

Général de Division RABOTOARISON Charles

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports,

René NDALANA

Le Ministre de la Défense,

Général de Division Jules MAMIZARA

Le Ministre des Postes et des Télécommunications,

Haja Nirina RAZAFINJATOVO

Le Ministre de la Santé,

Andry RASAMINDRAKOTROKA

Le Ministre de l'Industrialisation, du Commerce et du Développement du Secteur Privé

RAZAFIMIHARY Mejamirado

Le Ministre de la Population,

ANDRIAMPANJAVA Jacob Félicien

Le Ministre du Tourisme,

MAHAZOASY Roger F.

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire

et de l'Education de Base,

Dieudonné Michel Marie RAZAFINDRANDRIATSIMANIRY

Le Ministre du Travail et des Lois Sociales,

RABENIRINA Jean Jacques,

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

ANDRIAMPARANY Radavidson

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage,

Yvon ANDRIASANDRATRINIONY